

République française
COMMUNE DE PONT DE MONVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2021_034

Séance du lundi 29 mars 2021

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 26/03/2021

Présents : 15

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-neuf mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,

Votants: 16

Pour : 16

Contre : 0

Secrétaire de séance: Clara ARBOUSSET

Présents : Clara ARBOUSSET, Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Thibaud MALGOUYRES, Stephan MAURIN, Gilles MERCIER, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés: Catherine BLACLARD par Stephan MAURIN

Excusés: Julie DELES, Olivier MALACHANNE, Daniel MOLINES

Absents:

Objet: Vente de lots à la Barthe - PEYRONNET ET BORNANCIN - DE_2021_034

Monsieur le Maire explique au Conseil que le projet de modification du lotissement de la Barthe, lancé en septembre 2019 par délibération BE_2019_075 n'a pas été suivi d'effet. Il conviendrait donc de poursuivre cette procédure qui permettra le découpage de l'unique lot actuel en deux lots. En effet, ces deux lots ont déjà trouvé acquéreur.

Le lot 7, d'une surface de 838 m² serait vendu à monsieur Franck PEYRONNET, pour un montant de 35€ le m², soit 29 330 €.

Le lot 8, d'une surface de 496 m² serait vendu monsieur Laurent BORNANCIN, pour un montant de 35€ le m², soit 17 360 €.

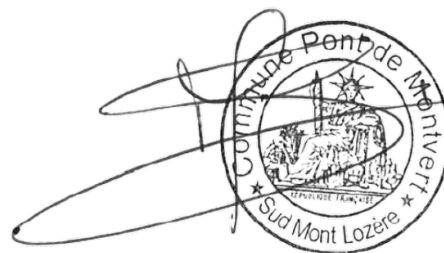
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

MANDATE le maire pour relancer la procédure de modification du permis d'aménager tel que prévu par la délibération BE_2019_075;

ACCEPTTE les ventes des lots 7 et 8 tels que définis ci-dessus;

DONNE DELEGATION à monsieur le Maire pour signer tous les documents nécessaires à la bonne réalisation de ces opérations, y compris la signature d'actes notariés.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Stéphan Maurin



RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 16/04/2021 048-200057594-20210329-DE_2021_034-DE